

1. Débitrice:
ABC TAXIS LAUSANNE Les P'tits Taxis, société co-opérative, Rte Aloys-Fauquez 13, 1018 Lausanne
2. Déclaration de faillite: 26.03.2009
3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 27.04.2009
4. Avance de frais: CHF 5'000.00
Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
5. Remarques: but: améliorer la situation économique de ses membres par l'exploitation en commun d'un central radio-téléphonique de distribution de courses de taxi

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00366355)